A.B.S.L.
Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 €
14 RUE HENRI PESCAROLO – 93370 MONTFERMEIL
RCS BOBIGNY 538 663 980
(ci-après la "Société")

DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 3 AOÛT 2026

(Seules les résolutions ayant effet sur la présente formalité sont reproduites ci-après.)

RÉSOLUTION

Transfert du siège social et modification corrélative des statuts

La Collectivité des Associés décide, à compter de ce jour, d'effectuer la modification statutaire suivante :

Transfert du siège social de la Société
L'adresse actuelle du siège social est **14 RUE HENRI PESCAROLO – 93 370 MONTFERMEIL**
Elle est remplacée par **5 AVENUE DU PRIEURÉ, LOT N°4 – 77700 BAILLY ROMAINVILLIERS.**

Cette résolution emporte modification de l'article 4 des statuts, désormais rédigé comme suit :

Article 4 - Siège social
Le siège social est fixé au 5 avenue du Prieuré, lot n°4, 77 700 BAILLY ROMAINVILLIERS.

Il est situé dans le ressort du tribunal de commerce de Meaux, lieu de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Pour extrait certifié conforme par la Gérance

_____

Monsieur Hervé LABBE

HL